



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 1^{er} octobre 2021

Note de conjoncture sur les finances locales

La Banque Postale publie ce jour sa « Note de conjoncture sur les finances locales » qui analyse les comptes des collectivités locales françaises en 2021 dans leur ensemble et par niveau.

2020 : une année moins dégradée qu'attendu

2020 est une année durant laquelle le modèle d'organisation et de financement du service public local aura fait preuve dans son ensemble d'une résistance éprouvée et d'une agilité remarquée. Les finances locales, réserve faite des territoires les plus sensibles à certains impacts économiques de la crise sanitaire, abordent ainsi l'exercice 2021 dans des conditions moins dégradées que prévu, notamment en termes d'autofinancement : celui-ci, clef de toute stratégie budgétaire, n'aura en effet diminué que de 10,6 %. Et la baisse de l'investissement (- 7,5 %) peut presque, en fin de compte, être analysée de façon classique à l'aune du calendrier électoral du bloc communal.

2021 : le rebond avant un saut dans l'inconnu ?

Un rétablissement de l'autofinancement à un niveau supérieur à celui de 2018

L'épargne brute des collectivités locales augmenterait de 9,4 %, les recettes de fonctionnement progressant à un rythme supérieur à celui des dépenses. Dans un contexte de très grande stabilité des taux constatée dans les communes pour une année post-électorale, et de panier fiscal modifié, les recettes de fonctionnement progresseraient de 3,3 % à la faveur :

- d'une croissance des droits de mutation (+ 20 %) conjuguant maintien des premiers comportements d'achat résultant de la crise sanitaire, diffusion géographique de l'évolution des prix immobiliers, faiblesse des taux d'intérêt et gonflement de l'épargne nationale,
- et d'une amélioration des produits des services après un effondrement problématique (- 12,9 % en moyenne).

La hausse des dépenses de fonctionnement serait la plus élevée depuis 2014 (+ 2,2 %), mais résulterait en partie de la reprise de l'activité des services locaux fermés durant les périodes de confinement et du retour de l'inflation (+ 1,8 %).

Un rebond marqué de l'investissement qui pourrait progresser de 3,8 milliards d'euros et bouleverser le rythme traditionnel d'évolution

Tous les niveaux de collectivités locales participeraient à cette reprise malgré le renouvellement de mandat intervenu en 2020 pour le bloc communal, et en 2021 pour les départements et les régions.

Les dépenses d'investissement (hors dette) enregistreraient une croissance de 6,9 % et se rapprocheraient du niveau de 2019. Les investissements du bloc communal seraient encouragés par les engagements financiers de l'État, des départements et des régions : ainsi leur contribution à la relance serait-elle assumée pleinement par les nouvelles équipes municipales et intercommunales.

Une stratégie d'emprunt adaptée

Pour financer leurs investissements, les collectivités locales auraient recours à l'emprunt dans des proportions comparables à 2020, autour de 20,5 milliards d'euros. Leur encours de dette progresserait de 2,1 % et atteindrait, avec 183 milliards d'euros à la fin 2021, 7,5 % du PIB, soit le niveau moyen de la décennie précédente.

Dans un monde qui change et dont la crise sanitaire aura, sans nul doute, accéléré la transformation, les collectivités locales auront besoin d'une visibilité accrue des règles du jeu juridique et financier pour élaborer et mettre en œuvre leurs politiques publiques. Car il ne faudrait pas qu'après le recul de 2020, le ressaut de 2021 ne soit qu'un saut dans l'inconnu.

A propos de La Banque Postale

La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un bancassureur européen de premier plan, 10^{ème} de la zone euro par la taille du bilan. Son modèle d'affaires diversifié lui permet d'accompagner 20 millions de clients personnes physiques et morales avec une gamme complète accessible à tous. Filiale du Groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire avec 17 000 points de contacts dont 7 600 bureaux de poste. Leader de la finance durable, elle figure aux 1ers rangs des agences de notation extra-financière.

Avec son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », La Banque Postale se fixe l'ambition de devenir la banque préférée des Français, avec une offre intégrée et omnicanale de services de bancassurance articulée autour de trois marques distinctes : La Banque Postale, sa banque au quotidien, Ma French Bank, sa banque 100% mobile et BPE, sa banque privée. Forte de son identité citoyenne, La Banque Postale se positionne au service d'une transition juste, répondant aux enjeux environnementaux, sociétaux, territoriaux et numériques.

Contact presse La Banque Postale :

Stéphanie NOEL / 06 38 27 32 91 / stephanie.noel@laposte.fr